



**HORAIRES DE TIR**

**Association : 0741150 S.M.T. VENDOME**

Lieu: SMOC

- \* Cette convocation tient lieu de justification.
- \* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
  - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
  - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- \* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- \* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03036487	MALVOISIN Maxime	S1 1 60 balles -- Fin --	samedi 28 avril 2018 à 09:15	



**HORAIRES DE TIR**

**Association : 0745002 LA MAGDUNOISE TIR**

Lieu: SMOC

- \* Cette convocation tient lieu de justification.
- \* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
  - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
  - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- \* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- \* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02653441	MANCEAU Franck	S2 3 60 balles -- Fin --	samedi 28 avril 2018 à 14:45	



**HORAIRES DE TIR**

**Association : 0745020 USMTIR ST-DENIS-VAL**

Lieu: SMOC

- \* Cette convocation tient lieu de justification.
- \* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
  - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
  - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- \* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- \* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
82458200	LANDY Anaël	JG 3 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 14:45
02628346	PEREZ Philippe	S2 2 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 11:15
02854133	PERNICE Giselle Andrée	D3 1 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 09:15
82451753	THIRIOUX Laurence	D2 3 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 14:45
82525871	VOISE Léo	CG 4 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 16:45
-- Fin --			



## HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 **C.J.F. TIR**

Lieu: SMOC

\* Cette convocation tient lieu de justification.

\* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

\* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

\* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
82641624	AUTIXIER Nicolas	S1 5 60 balles	dimanche 29 avril 2018 à 10:15
00073726	HATTON Raoul	S3 4 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 16:45
82601102	LACOUR David	S2 3 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 14:45
02109408	MAUDUIT Arnold	S1 3 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 14:45
82522873	THIBAUT Manon	JF 3 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 14:45
-- Fin --			



**HORAIRES DE TIR**

**Association : 0745117 MONTARGIS TIR**

Lieu: SMOC

- \* Cette convocation tient lieu de justification.
- \* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
  - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
  - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- \* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- \* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82602665	PRADAL Charles	S1 2 60 balles -- Fin --	samedi 28 avril 2018 à 11:15	



## HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 **FRATERNELLE DE TIGY**

Lieu: SMOC

\* Cette convocation tient lieu de justification.

\* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

\* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

\* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
82451748	GRANDVILLAIN Tessa	CF 4 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 16:45
82586615	POUPA Clément	CG 3 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 14:45
82451752	SORGNIARD Christopher	JG 5 60 balles	dimanche 29 avril 2018 à 10:15
-- Fin --			



**HORAIRES DE TIR**

**Association : 0745274 SMOC ST-JEAN BRAYE**

Lieu: SMOC

\* Cette convocation tient lieu de justification.

\* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

\* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

\* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
82427934	AUGER Marie	CF 1 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 09:15
00513361	AUGER Patrick	S2 2 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 11:15
00602561	AUGER Véronique	D2 2 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 11:15
82547174	BAUDE Laurent	S2 5 60 balles	dimanche 29 avril 2018 à 10:15
82426628	BOUCHER-GUICHEN Gwendal	CG 1 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 09:15
82511282	BOUQUET Stéphane	S1 2 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 11:15
02355983	CHAQUIN Philippe	S2 4 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 16:45
82544386	FERRIER Baptiste	MG 1 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 09:15
82487747	FEYDRI Amaury	CG 1 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 09:15
82610188	GUERRAZ Jérôme	S1 5 60 balles	dimanche 29 avril 2018 à 10:15
03170115	LE GOUEFF Philippe	S2 1 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 09:15
82692633	LEPRINCE Fabien	S1 3 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 14:45
03118778	MOULIN Denis	S2 1 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 09:15

-- Fin --



**HORAIRES DE TIR**

**Association : 0745275 J3 SPORTS AMILLY**

Lieu: SMOC

- \* Cette convocation tient lieu de justification.
- \* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
  - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
  - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- \* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- \* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
03153151	BARNAULT Olivier	S1 3 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 14:45
03401615	SAUVEGRAIN Maxime	S1 4 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 16:45
-- Fin --			





**LOIRET 60b**

Du 28 avr 2018 au 29 avr 2018

Edité le 18 avr 2018 à 22:32 - page 1 -

**HORAIRES DE TIR**

**Association : 0745276 U.S. ORLEANS TIR**

Lieu: SMOC

\* Cette convocation tient lieu de justification.

\* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

\* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

\* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
02362600	GALLIER Sandrine	D2 1 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 09:15
82546402	SORNIQUE Théophile	CG 2 60 balles	samedi 28 avril 2018 à 11:15
-- Fin --			



**HORAIRE DE TIR**

**Association : 0745287 LA BERRICHONNE**

Lieu: SMOC

- \* Cette convocation tient lieu de justification.
- \* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
  - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
  - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- \* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- \* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

501	Carabine 60 balles couché	Série	Poste
82688488	MENARD Justine	CF 5 60 balles	dimanche 29 avril 2018 à 10:15
82645091	PELLE Alix	CF 5 60 balles	dimanche 29 avril 2018 à 10:15
-- Fin --			